

DEPARTEMENT DE LA DRÔME

MAIRIE DE BEAUVOISIN

26170

Tel/Fax : 04 75 28 02 71

Mail : mairiebeauvoisin@gmail.com

Beauvoisin le, 16 décembre 2021

**COMPTE RENDU DE LA JOURNEE D'INFORMATIONS DU 2 DECEMBRE 2021 à BESIGNAN
ORGANISEE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DRÔME
PROVENCALE**

Délégation de Beauvoisin : Jean-Claude ARDISSON – Christian THIRIOT.

Excusés : Jean-Jacques CORNAND - Catherine MORIN – Bruno BLAIN.

Une trentaine d'élus présents.

Les thèmes abordés :

- En matinée : création d'un réseau de vigilance sur les ventes de foncier rural. Des techniciens de la Région et de la SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural) ont animé ce thème qui a suscité beaucoup d'intérêt et d'interrogations dans l'assistance comme :
 - Comment être averti des ventes de terrains agricoles
 - Anticiper les ventes 1 à 2 ans à l'avance
 - S'appuyer sur les élus locaux
 - Comment lutter contre l'inflation des prix des terres.

Le document projeté durant cette matinée sera envoyé aux différents participants.

- En après-midi : présentation de « **la Ceinture Verte** » - société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) par un représentant national.
Tout d'abord quelques chiffres : depuis la loi d'orientation agricole de 1962, la SAU (surface agricole utile) française a perdu 25% de terres (de 40 M à 28 M aujourd'hui). L'âge moyen des agriculteurs est de 55 ans dont la moitié sera en retraite dans 10 ans.
En Drôme, entre 2016 et 2020, 293 ha perdus soit 1,8 exploitations par an.
Paradoxalement, les jeunes agriculteurs ne trouvent pas de terrains pour s'installer.

La **Ceinture Verte** propose un élément de réponse en apportant une aide à ces jeunes et une garantie aux partenaires et investisseurs solidaires.

La SCIC accompagne les porteurs de projets en intervenant à trois niveaux :

- Identification et portage financier du projet.
- Financement d'un outil de production performant (2 ha de terres, bâtiments, tunnels, irrigation) ;
- Accompagnement technico-économique des exploitants ;

Cette démarche collective est soutenue par l'Etat.

A titre d'exemple, 20 00€ de participations au capital permettent de faire un effet de levier auprès des partenaires bancaires pour créer une ferme maraîchère sur 2 ha. En contrepartie, l'exploitant installé devient adhérent de la SCIC et paie une contribution financière qui entraîne son adhésion et sa participation aux décisions.

Le but est de relocaliser 10% de la consommation de légumes frais par l'installation de 100 maraîchers ; depuis sa création (1 an), la Ceinture Verte a concrétisé son action dans 3 régions : Normandie, Béarn, Rhône Alpes.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de la démarche entreprise par la CC-BDP il y a quelques années visant à la création d'espaces tests agricoles sur notre territoire.

Comme le précédent, ce nouveau projet d'installation d'activité maraîchère sur le territoire des Baronnie sera porté par la Communauté de Communes.

Dans le cadre du « tour de table », les 2 représentants de la mairie ont positionné Beauvoisin sur le projet d'installation d'agriculteurs maraîchers, s'associant ainsi à l'ensemble des avis positifs formulés.

A l'appui de l'intérêt collectif formulé, les représentants de la CC-BDP organisateurs de cette rencontre, ont indiqué que ce projet sera évoqué au sein d'un futur Conseil communautaire.

Cette journée a permis d'accroître notre motivation et notre certitude d'avoir un projet cohérent et durable pour la commune.